

Les principaux parasites internes des reptiles

Les reptiles (serpents, lézards, tortues) sont fréquemment porteurs dans leur milieu naturel de parasites internes ou externes, sans manifester de symptôme. Les reptiles maintenus en captivité, souvent stressés par la surpopulation ou des conditions d'hébergement inadaptées, expriment plus souvent des symptômes liés au parasitisme. Nous verrons ici les parasites internes des reptiles ; une autre fiche aborde les parasites externes.



Quels sont les principaux parasites internes des reptiles ?

Les reptiles peuvent héberger une grande variété de parasites internes. On peut citer :

- Des helminthes : ascaris, strongyloïdes, oxyures...
- Des protozoaires : amibes, coccidies...
- Des hématozoaires (parasites sanguins) : Plasmodium, trypanosomes, filaires...

Les parasites internes sont généralement localisés dans le tube digestif (intestin grêle, estomac, foie, canaux et vésicule biliaire, etc.), mais on peut également en trouver dans l'appareil urinaire (reins, vessie), dans l'appareil respiratoire (poumons, bronches, trachée, pharynx, cavités nasales), dans les globules rouges ou encore sous la peau.

Quels sont les symptômes d'une infestation par des parasites internes ?

Selon le degré d'infestation et la localisation des parasites, ceux-ci sont responsables :

- D'une anémie : les parasites se nourrissent du sang de leur hôte (on parle de « spoliation sanguine »).
- De carences nutritionnelles : les parasites prélèvent une quantité importante de nutriments dans le bol alimentaire des reptiles (on parle de « spoliation alimentaire »).
- D'une obstruction du tube digestif, des canaux biliaires, des vaisseaux sanguins ou des bronches (selon la localisation des parasites).
- De lésions tissulaires (liées à l'enkystement des larves ou à leur migration dans l'organisme).
- D'une prédisposition aux infections (affaiblissement du système de défense immunitaire).

Les symptômes présentés par les reptiles infestés sont donc peu spécifiques : apathie, perte de poids, anorexie ou dysorexie, régurgitations, constipation, diarrhée (souvent chronique et glaireuse), distension abdominale (ventre gonflé), déshydratation, retards de croissance chez les jeunes, troubles de la reproduction, troubles respiratoires (dyspnée, jetage). On peut quelquefois observer dans les selles du sang ou des parasites.

Comment les reptiles s'infestent-ils ?

La plupart des helminthes ont un cycle parasitaire « indirect » qui fait intervenir un ou deux hôte(s) autre(s) que le reptile. Celui-ci se contamine en ingérant ces hôtes intermédiaires qui sont généralement des proies (rongeur, insecte, mollusque, têtard, etc.). Les reptiles en captivité ont donc peu de risque d'infestation dans la mesure où ils sont nourris avec des aliments industriels ou des proies issues d'élevage, non porteuses de parasites en théorie. En revanche, le risque est plus important pour les tortues qui vivent en extérieur et dont l'alimentation n'est pas entièrement contrôlée.

Les protozoaires ont des cycles « directs » : les reptiles s'infestent en consommant des œufs de parasites libérés avec les déjections d'un reptile contaminé. Les ookystes sont généralement résistants dans le milieu extérieur, et peuvent rester pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, sur des végétaux, des éléments du décor ou des accessoires.

Les hématozoaires sont transmis aux reptiles par les parasites externes (mites, tiques, etc.).

Comment savoir si mon reptile héberge des parasites internes ?

Contrairement aux parasites externes, souvent visibles à l'œil nu et facilement identifiables, le diagnostic de parasitose interne est obtenu par coproscopie ou observation d'un frottis sanguin au microscope.

La réalisation d'une coproscopie (examen de selles) nécessite le prélèvement d'une petite quantité de selles fraîches (environ 30 g, soit le volume d'une noix). Les selles doivent être récoltées sans substrat. Il faut donc mettre les reptiles pendant quelques jours sur du papier absorbant ou du linoléum. Les selles peuvent être conservées au frais (0-4 °C) pendant 3 jours au maximum. S'il n'y a pas d'émission spontanée de selles, il est possible de réaliser un prélèvement par lavage du côlon. La coproscopie est un examen souvent pratiqué sur les reptiles « malades » dont les symptômes sont peu évocateurs. Elle est recommandée également au moment de l'acquisition d'un nouvel animal, avant la mise à la reproduction, et chez les tortues avant la période d'hibernation. Elle peut être pratiquée de façon systématique, une fois par an, même chez des animaux en apparente bonne santé.

Un prélèvement de sang permet de réaliser un frottis sanguin (recherche directe des hématozoaires) et une biochimie (détermination de la formule leucocytaire dont les résultats peuvent traduire une infestation parasitaire).

Un traitement est-il possible ?

Un traitement vermifuge est possible après une identification précise des parasites. Les molécules sont les mêmes que celles utilisées pour les mammifères (il n'existe pas de vermifuge « spécial reptile »). Le choix et le mode d'administration du vermifuge dépendent de l'état général et du poids du reptile. Un animal trop faible et trop parasité ne supporte pas un vermifuge trop puissant sans des soins complémentaires.

Attention, tous les traitements antiparasitaires disponibles sur le marché humain ou vétérinaire ne conviennent pas aux reptiles. Certains peuvent occasionner des troubles, en particulier neurologiques, très graves. Il est préférable de toujours se renseigner auprès d'un vétérinaire ayant des compétences dans le domaine des animaux exotiques avant d'utiliser ce type de produit.

Peut-on prévenir l'infestation ?

Contrairement aux chiens, chats ou chevaux, les traitements préventifs ne sont pas pratiqués chez les reptiles, principalement en raison des nombreuses infestations possibles (il n'existe pas de vermifuge efficace sur tous les parasites en même temps).

Seule la coproscopie permet de vérifier la réalité de l'infestation et l'efficacité du traitement.

Quelques mesures permettent de limiter le risque d'infestation :

- Respecter une période de quarantaine avant toute introduction d'un nouvel arrivant dans le vivarium (y compris lors d'échange de reproducteur ou de mise en pension).
- Faire pratiquer par un vétérinaire une coproscopie et un examen clinique complet d'un nouvel arrivant.
- Se laver les mains avant et après chaque manipulation.
- Même si l'aspect esthétique n'est pas satisfaisant, préférer un vivarium en verre, facile à nettoyer et à désinfecter, sans décors naturels et sans substrat (utiliser plutôt du papier journal ou du linoléum, des plantes artificielles...).

Les principaux parasites internes des reptiles

- Maintenir une bonne hygiène dans le vivarium (nettoyage et désinfection réguliers, dont la fréquence varie selon le type et le nombre d'occupants) et de bonnes conditions d'hygrométrie, de température et d'éclairage (variables également selon les occupants).
- Apporter une alimentation équilibrée et adaptée, et contrôler l'origine des aliments.

Y a-t-il un danger pour l'Homme ?

Le risque zoonotique (risque de transmission de maladies du reptile à l'Homme) lié aux parasites internes est faible en France. En revanche, en Asie ou en Afrique, le risque est plus élevé dans la mesure où la viande de reptile peut être consommée crue ou peu cuite.